

Communiqué de presse

Paris, 6 mai 2022

Veolia : Cession des actifs déchets dangereux en France à Suez

Veolia et Suez annoncent la signature d'un accord en vue de l'acquisition par Suez de l'ensemble des actifs déchets dangereux en France dans le cadre des engagements pris par Veolia auprès de la Commission européenne en matière de concurrence. Les actifs représentent une valeur d'entreprise de 690 millions d'euros.

L'accord est matérialisé par une promesse unilatérale d'achat devant permettre aux parties de finaliser la transaction ainsi que les consultations des instances représentatives du personnel de Veolia et l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires. Sa réalisation s'effectuera dans le respect de l'ensemble des engagements sociaux annoncés par les deux Groupes.

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 230 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2021, le groupe Veolia a servi 79 millions d'habitants en eau potable et 61 millions en assainissement, produit près de 48 millions de mégawattheures et valorisé 48 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 28,508 milliards d'euros. www.veolia.com

Relations presse Groupe

Laurent Obadia-Evgeniya Mazalova
Emilie Dupas - Mathilde Bouchoux
+ 33 6 27 45 11 38 / + 33 6 16 24 51 00
presse.groupe@veolia.com

Relations analystes et investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
+ 33 1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com